

Conseil Municipal du 27 juin 2022

à 18h00

N°ordre 33
N° identifiant 2022-0156

Titre Adhésion à la Société française de l'évaluation (SFE)

Rapporteur(s) M. Théo SAGET
Date de la convocation 20/06/2022

Président de séance Mme Léonore MONCOND'HUY
Secrétaire(s) de séance

PJ. Bulletin adhésion Poitiers - Société française de l'évaluation (SFE)

Membres en exercice 0
Quorum 18

Présents 0

Absents 0

Mandats 0 Mandants Mandataires

Observations L'ordre de passage des délibérations est le suivant : le rendu-compte, de la n° 1 à la n° 19, de la n° 21 à la n° 32, la n° 68, de la n° 33 à la n° 62, de la n° 64 à la n° 67.
Les délibérations n° 20 et 63 sont retirées.

Projet de délibération étudié par:	Commission Démocratie, citoyenneté et fonctionnement institutionnel
------------------------------------	---

Service référent	Direction générale des services Mission Transversale stratégique Pilotage - Innovation - Modernisation - Évaluation
------------------	--

Les feuilles de route des élus et le Projet d'administration évoquent la nécessité de **renforcer l'évaluation des politiques publiques** (l'Engagement n°2 du Projet d'administration (pages 24, 32 et 44)).

Afin de s'assurer de la mise en œuvre des politiques publiques conformément aux objectifs assignés par l'exécutif, l'évaluation des politiques publiques constitue une orientation majeure pour les services. Elle doit permettre de s'assurer de la pertinence même des politiques publiques pour répondre aux besoins du territoire et de ses habitantes et habitants.

L'évaluation des politiques publiques est en cours de structuration : formalisation de la démarche, recensement des projets relatifs à l'évaluation, formations afin d'implanter la culture de l'évaluation et de partager une culture commune par la convention de collaborateur occasionnel de service public en la personne de Sophie JEUSSEAUME, Universitaire spécialisée en droit public et évaluation des politiques publiques.

Dans le cadre du renforcement de l'évaluation, il est proposé d'adhérer à la Société française de l'évaluation (SFE). Cette adhésion permettra à la Ville de Poitiers de :

- contribuer au développement de l'évaluation
 - o enrichir la connaissance et les pratiques de l'évaluation
 - o entrer dans une communauté active de professionnels et de chercheurs
 - o participer à des travaux de recherches
 - o écrire et publier des articles, contribuer à des ouvrages
- développer son expertise
 - o bénéficier de formations et de journées d'études à des tarifs préférentiels
 - o participer aux groupes de travail
 - o rencontrer des experts de l'évaluation
- bénéficier d'un réseau
 - o participer aux rencontres des groupes, clubs et réseaux de la SFE
 - o partager son expérience et échanger avec d'autres professionnels
 - o accéder à l'annuaire des membres
- s'informer sur l'actualité de l'évaluation
 - o recevoir des bulletins d'information
 - o être régulièrement informé de l'actualité de l'évaluation et de l'actualité de la SFE
 - o disposer d'un accès aux cahiers de la SFE
 - o accéder aux productions de la SFE et de ses groupes de travail.

Le montant est de 1 000 €.

Elle est également proposée à Grand Poitiers

Après examen de ce dossier, il vous est proposé :

- **d'approuver l'adhésion à la Société française de l'évaluation (SFE)**
 - **de prendre en charge la cotisation annuelle correspondante, soit 1 000 € au titre de l'année 2022**
 - **d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer toutes pièces afférentes à cette adhésion**
 - **d'imputer la dépense, soit 1 000 €, à l'article 6281 du budget Principal.**
-

POUR	0	
CONTRE	0	
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Pour la Maire,

RESULTAT DU VOTE

--

Affichée le	
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	
Identifiant de télétransmission	

Nomenclature Préfecture	7.10
Nomenclature Préfecture	Divers